

14 août 2020

Patricia Olasker s'entretient avec le *Globe and Mail* de l'audience à venir sur les nouvelles règles relatives aux OPA

Alors que la Commission des valeurs de l'Ontario (« CVMO ») s'apprête à rendre une première décision sur l'un des principaux aspects des nouvelles règles canadiennes relatives aux offres publiques d'achat, le quotidien anglophone *The Globe and Mail* a demandé à Patricia Olasker de donner son point de vue sur les incidences que pourrait avoir cette décision sur les offres publiques d'achat hostiles à l'avenir.

ESW Capital LLC, société d'investissement se consacrant au secteur technologique qui tente d'obtenir le contrôle d'Optiva Inc., demandera à la CVMO d'être dispensée de l'application des nouvelles règles relatives aux OPA. Avocats et conseillers en fusion et acquisition suivront attentivement cette audience qui permettra selon eux de mesurer la volonté de la CVMO d'accorder des dispenses dans le cadre du nouveau régime.

« Dans la mesure où le secteur des fusions et acquisitions a connu peu de litiges ces derniers temps, cette audience suscitera beaucoup d'intérêt », a déclaré Patricia.

Selon elle, la décision de la CVMO n'aura pas valeur de précédent, « car les faits varient d'une affaire à l'autre ». Toutefois, si la CVMO devait accorder une dispense à ESW, « cela signalerait certainement qu'il vaut la peine de s'essayer [à en demander une], si l'opération en dépend », a-t-elle ajouté.